

EquiLiberté Info

le trimestriel de la fédération EquiLiberté

N°52 septembre 2023



> equiliberte.org



Sommaire

- 2 Edito
- 4 Les salons
- 6 La Foire de Béré
- 8 St-Méard-de-Dronne
- 9 Laboa
- 10 La Virée
- 12 Les assurances
- 14 Husse
- 16 Partenaires

Bulletin trimestriel

Direction publication : Michel Bazin

Fédération EquiLiberté

Association loi 1901 - Déclaration 20.04.2004

Modifiée le 05.01.2015 à Bressuire 79

N°ISSN : 2274-8245 siège social :

Adresse

13 rue du Vieux Moulin

79700 Saint-Aubin-de-Baubigné

Journal gratuit Imprimé par

IMAGES INNEES SARL 49 CHEMILLE

Crédits photo

Chrystelle Turpault

Patrick Cassant

Daniel Dubois

EquiLiberté 44

Husse

Laboa

Contacts

secretariat@equiliberte.org

Les articles publiés n'engagent que
la responsabilité de leurs auteurs

Edito

Nous sommes en pleine période estivale et pour beaucoup d'entre nous, c'est la meilleure saison pour nos randonnées d'un ou plusieurs jours ! Toutefois, il ne nous faut pas négliger toutes les autres occasions de sorties, seuls ou accompagnés, organisées par les associations ou les individualités.

C'est ainsi l'opportunité de magnifiques journées, rencontres, découvertes près de chez soi ou ailleurs, et de partager avec nos chers équidés porteurs de beaux moments de convivialité.

Mais, il nous faut penser à notre prochaine campagne pour l'année 2023/2024. Les idées foisonnent déjà au sujet des futures manifestations en gestation par vos associations, car il nous faut anticiper les organisations nécessaires et tout ce qui entoure de telles manifestations.

Traditionnellement notre campagne d'adhésion s'étale du 1^{er} octobre au 31 décembre de l'année suivante, et notre comptabilité s'arrête au 30 septembre de l'année suivante.

À la demande de certains randonneurs nous envisageons, pour les nouveaux adhérents une inscription dès le 1^{er} septembre et valide jusqu'au 31 décembre de l'année suivante.

Par contre, notre Conseil d'Administration a entériné des modifications tarifaires tant pour les adhésions que pour les assurances.

Vous trouverez la grille tarifaire dans la présente publication.

Nos tarifs d'adhésions sont restés stables de nombreuses années. Mais il nous faut faire face à nos dépenses supplémentaires et ceci pour répondre à l'accompagnement de nos Fédérations Départementales. C'est notamment le cas dans les domaines médiatique, informatique, des salons équestres et autres manifestations pour lesquels nous répondons favorablement à leurs demandes dans des limites raisonnables.

Dans le domaine des assurances, il en est de même, n'ayant pas augmenté les tarifs depuis le début du contrat avec Equitanet. Notre contrat géré par MMA est relativement sain et les sinistres sont peu nombreux et peu onéreux.

Exception récemment, un sinistre très important a fait réagir MMA titulaire du contrat par l'entremise d'Equitanet qui sollicite des augmentations importantes de cotisations. Nos négociations croisées avec Equitanet et MMA ont abouti à une atténuation des prétentions de MMA pour notre prochaine campagne d'adhésion.

Une particularité doit être soulignée pour l'adhésion et la Responsabilité Civile (RC) de nos associations. À 50 € par an au lieu de 40 € précédemment, il est impossible de trouver, sur le marché des assurances, une protection à ce niveau financier.

Ce prix défie toute concurrence !

Ce sont des sujets qui seront à l'ordre du jour de notre prochaine Assemblée Générale le 18 novembre 2023 et sur lesquels nous pourrions échanger et ceci afin d'envisager les tarifs pour les années suivantes. Sans doute serez-vous nombreux à nous rejoindre pour cette rencontre dont les échanges sont toujours fructueux.

Mais avant cette date qui nous paraît lointaine, que de beaux jours en perspective pour cet automne que nous espérons ensoleillé afin de parcourir nos beaux chemins de France.

Michel BAZIN
Votre Président

ADHÉRER

Ces nouveaux tarifs répondent à plusieurs impératifs :

- Supprimer les centimes sur les tarifs ;
- Moduler les augmentations demandées par la compagnie, à savoir 30 % en RC et 20 % pour les autres garanties, en privilégiant, notamment, les jeunes ;
- Supprimer l'"Individuelle Accident Option 1" tant en "Annuelle" qu'en "Temporaire" ;
- Regonfler nos résultats financiers et faire face aux augmentations de charges.

TARIFS

Adhésion Adulte : 26 €

Adhésion jeune : 18 €

R. C. Pratiquant Adulte Annuelle : 9 €

R. C. Pratiquant Jeune Annuelle : 7 €

R. C. Pratiquant Journalière : 5 €

Individuelle Accident option Adulte Annuelle : 50 €

Individuelle Accident jeune Annuelle : 20 €

Individuelle Accident option Adulte Journalière : 5 €

Individuelle Accident jeune Journalière : 5 €

R. C. Propriétaire d'Équidé 1 : 30 €

R. C. Propriétaire d'Équidé + : 20 €

Adhésion Asso et Pros : 50 €

Garantie RCPD Asso < 100 adhérents : 80 €

Garantie RCPD Asso > 101 adhérents : 150 €



Les salons, vitrines d'EquiLiberté

Comme chaque année, EquiLiberté sera présente, pour la saison 2023/2024, sur plusieurs salons consacrés, en tout ou partie, à l'équitation d'extérieur, à la randonnée et, plus largement, au Tourisme Équestre.

Pour connaître les stands où nous serons implantés, suivez-nous sur les réseaux sociaux ou sur notre site internet

<https://equiliberte.org/>

Sommet de l'Élevage de Cournon (63)

3 - 6 octobre 2023



Il s'agit d'une manifestation plus orientée sur l'élevage bovin et sur le matériel agricole. Toutefois, depuis plusieurs années, ce sommet s'est ouvert au monde équestre. La participation d'EquiLiberté ne peut qu'accroître sa notoriété dans cette région.



Equita'Lyon (69)

1^{er} - 5 novembre 2023



Ce salon, jusqu'alors axé sur la compétition, s'est ouvert au Tourisme Équestre. La participation d'EquiLiberté, en 2022, à l'invitation de "Voyage à Cheval", s'est révélée fructueuse dans un secteur géographique où notre Fédération n'est pas bien implantée. C'est pourquoi nous y partagerons un stand, cette année, avec un nouveau partenaire : HUDADA.

Salon du Cheval d'Angers (49)

10 - 12 novembre 2023



Contrairement aux autres salons, EquiLiberté est partenaire de celui d'Angers. Chaque année, plusieurs Fédérations Départementales y sont présentes. Un poste EquiChemins ainsi qu'un emplacement "assurances" sont prévus pour cette édition. De nombreux intervenants seront présents pour informer les visiteurs.



Cheval Passion d'Avignon (84)

17 – 21 janvier 2024



L'effondrement d'un hall ayant entraîné de nombreux déménagements, l'installation d'**EquiLiberté** sur ce salon a été soumise à de nombreuses péripéties, sans nuire, pour autant, à la fréquentation du stand. Espérons que la prochaine session se déroulera dans de meilleures conditions. La participation à ce salon, depuis plusieurs années, a permis de faire connaître, aux randonneurs et associations équestres du Sud-Est, les avantages apportés par **EquiLiberté**.

Jumping International de Bordeaux (33)

2– 5 février 2023



Comme Equita'Lyon, ce salon, naguère axé presque exclusivement sur la compétition, s'est ouvert au Tourisme Équestre. La première participation, cette année, des Fédérations Départementales des 2 Charentes et de la Gironde, soutenues par des administrateurs voisins et la présence de HUDADA, a été un succès. Il n'y avait donc aucune raison de ne pas renouveler l'expérience, l'an prochain, avec le concours de la Fédération Nationale.



La Foire de BÉRÉ



La Foire de Béré est une foire agricole, commerciale et foraine annuelle se déroulant sur la commune de Chateaubriant (44) depuis l'an 1050, l'une des plus vieilles foires de France.

Bravant la canicule, les membres du bureau d'**EquiLiberté 44** s'y sont relayés durant quatre jours sur le stand situé à l'Espace Equestre.

Les demandes d'information ont reposé essentiellement sur des itinéraires équestres nous permettant de rebondir sur l'importance d'adhérer à **EquiLiberté**.

Nous avons malheureusement constaté que la plupart des meneurs et cavaliers n'étaient pas assurés. Le travail d'information est donc à poursuivre, justifiant à lui seul la présence d'**EquiLiberté** sur ce type de manifestation.

Une journaliste est passée sur le stand pour rédiger un article qui va paraître dans Ouest France.

L'association locale Tölt à l'Ouest, adhérente **EquiLiberté 44**, était également présente sur la foire.

Lors de notre présence à la foire de Béré, nous avons échangé avec l'OFT et les deux autres associations du Pays de Chateaubriant.

Nous allons travailler sur un premier circuit qui passera par Sion les Mines, Saint-Aubain-du-Château et Chateaubriant.

Régine Bardin



EQUILIBERTE PROMEUT LA RANDONNEE

A la Foire de Béré, on croise des animaux, des commerçants et aussi des associations peu connues qui font un travail de l'ombre. C'est le cas d'EquiLiberté 44, basée à Saint-Mars-du-Désert et qui appartient à une fédération nationale de plus de 2 000 membres.

"Nous sommes des cavaliers randonneurs qui défendent les chemins auprès des instances départementales, régionales et nationales" expose Gérard GUILLOUX, l'un des membres.

Dans le territoire du pays de Châteaubriant, des projets sont en cours avec la municipalité, la communauté de communes et le Département afin de développer des chemins équestres de multirandonnées. Un premier chemin devrait voir le jour au printemps 2024. **"On devrait pouvoir relier Sion-les-Mines à Châteaubriant en passant par Saint-Aubin-des-Châteaux"**, relate Eric DELAHAYE, président des Compagnons du Bleiz, à Sion-les-Mines.

D'autres projets, à plus ou moins long terme sont à l'étude.

Ouest France

Contact <https://www.equiliberte44.com/>





Saint-Méard-de-Dronne

L'association des « Cavaliers et Meneurs de la Vallée » organisait, les samedi 19 et dimanche 20 août 2023, sa 25ème Fête du Cheval, sur le splendide site de la Plaine des Sports de la Tour, à Saint-Méard-de-Dronne, dans l'ouest périgourdin.

Le samedi après-midi, de nombreuses animations, autour du cheval et de l'attelage, étaient ouvertes à tous les cavaliers, meneurs et autres amoureux des équidés.

À 17 h, "LA FEMME CHAUSSETTE" présentait un premier spectacle burlesque : "La Fleuriste Artiste", chaudement applaudi par les spectateurs.

La journée se terminait par une soirée musicale avec Karaoké animée par DJ XR7 (Jean-Noël FAURE) durant laquelle les affamés pouvaient se régaler de Burgers-frites.

Le dimanche, en raison de la chaleur intense, les nombreux ombrages du site étaient pris d'assaut par les exposants du vide grenier/vidé sellerie.

Très tôt, quelques courageux randonneurs équestres, pédestres et cyclistes s'élançaient sur les charmants sentiers boisés de l'est ribéracois.

À 11 h, "LA FEMME CHAUSSETTE" proposait une animation autour de l'éducation d'un poulain artiste, suivie par un auditoire attentif.

L'après-midi était consacré au traditionnel Grand Spectacle Équestre avec la troupe des Écuries du MAURIET et le spectacle « Mobylo Branco » de la "LA FEMME CHAUSSETTE". Il fallait du courage pour supporter les magnifiques costumes sous un soleil de plomb car, contrairement aux spectateurs, les artistes n'étaient pas toujours à l'ombre.

Pendant toute la Fête, dont l'entrée était gratuite, comme toujours, le village d'exposants, avec ses nombreuses démonstrations, la buvette et la restauration sur place, ainsi que les prestations de



l'animatrice et de la sono, comblaient les intermèdes pour la plus grande satisfaction du public.

L'implication sans faille de la Municipalité et, surtout, du Comité des Fêtes, de Saint-Méard-de-Dronne, ainsi que des nombreux bénévoles de l'association et extérieurs, a permis, encore une fois, la réussite de cette manifestation.

Plus d'informations

Facebook : Cavaliers et Meneurs de la Vallée



LABOA les sacs ceinture des cavaliers

LABOA, PARTENAIRE D'EQUILIBERTÉ DEPUIS DÉCEMBRE 2018,
SORT SON MODÈLE EDUC+VERSION IMPERMÉABLE

Laboa vous présente vos sacs ceinture Classik double dans deux nouveaux coloris : le orange ainsi que le bordeaux ! Enfin vous pourrez assortir vos tenues en toutes circonstances ! Toujours aussi pratiques et esthétiques pour garder sur vous vos essentiels : téléphone, clés de voiture, papiers, friandises et bien d'autres objets...



Des sacoches de hanches ergonomiques, souples et légères, qui accompagnent les mouvements du bassin sans encombrer.

Vous, Cavaliers, conservez vos affaires à portée de main, même dans l'action : au box, en longe, en balade ou randonnée, au travail sur le plat et même à l'obstacle.

Dédiés aux adeptes du mouvement et de praticité, les sacs ceinture s'adaptent ainsi aux cyclistes, coureurs, randonneurs, voyageurs, dresseurs canins, métiers de terrain, et bien d'autres utilisations.

Pour vous faciliter la vie, on ouvre aussi les samedis au Mans !



Notre showroom est désormais ouvert les samedis à partir du 09 septembre, si vous souhaitez venir nous rencontrer et essayer nos sacs ceintures ! Du lundi au vendredi pour les professionnelles sur rendez-vous, et le samedi pour le public sans rendez-vous de 9h à 17h. Retrouvez-nous au 29 Rue des Marais, 72100 Le Mans.

Personnalisez vos sacs ceinture



Laboa vous propose une personnalisation 100% unique et conçue rien que pour vous ! En équipe, entre amis, ou en famille, ajouter votre logo sur les articles de votre choix. Pour un look plus fashion même en activité ! Votre logo pourra être brodé ou floqué sur 1 à 4 zones sur tous nos modèles disponibles.



La personnalisation est possible à partir de cinq articles achetés.

Retrouvez les informations détaillées sur <https://www.laboa-shop.com/personnalisez-vos-sacs-ceinture> et demandez votre devis gratuit.

Retrouvez-nous sur nos prochains salons :

- Equita Lyon du 1er au 05 novembre 2023.
- Salon du Cheval Angers du 10 au 12 novembre 2023.
- Fieracavalli Vérone du 09 au 12 novembre 2023.
- Cheval Passion Avignon du 17 au 21 janvier 2024.



Un commerce éthique, équitable et solidaire.

Toutes les informations sur : <http://laboa-shop.com/personnalisez-vos-sacs-ceinture>

Mathilde fondatrice LABOA



La Virée 2023

2023 ... dixième édition ... à Chiché, organisée par EquiLiberté 79



Nos fidèles de La Virée étaient au rendez-vous et de nouveaux randonneurs sont venus découvrir EquiLiberté 79 : 110 randonneurs sur deux jours dont la plupart étant présents depuis le vendredi après-midi.



Deux partenaires institutionnels, La ville de Chiché et le Conseil Départemental 79, se sont impliqués tout au long de la préparation tant sur le plan logistique, financier que communication.

Les bénévoles ont fait un superbe travail ... ce n'est pas nouveau : sans eux rien n'est possible !!!



Cette édition a aussi été marquée par la qualité de la prestation de notre traiteur : JB Restauration.

Au programme 2023

Les randos comme traditionnellement les samedis et dimanche pour faire découvrir le territoire de cette contrée des Deux-Sèvres riche en chemins que préserve avec grande attention la municipalité de Chiché.

Une attention particulière était portée sur le mixage des populations avec les rencontres du tout public avec les randonneurs sur tout l'après-midi du samedi, afin de faire découvrir l'univers de la randonnée :

Un défilé de tous les randonneurs ouvert par les Vieux Tacots Bressuirais, jusqu'au site des paddocks. Sur ce site, étaient proposées diverses animations

- 🐾 des baptêmes à poneys avec les Poneys de Julie
- 🐾 un marché des producteurs,
- 🐾 une animation avec Justine et son poney Chippy
- 🐾 un spectacle équestre de la compagnie Caballicare
- 🐾 des visites de paddocks
- 🐾 et bien entendu une buvette



Voici deux articles écrits par nos randonneurs, merci à eux quatre.

"MA VIRÉE 2023

Lors d'une précédente randonnée, sur les bons conseils de Marc (randonneur Tourangeau), nous nous sommes inscrits à La Virée 2023,

Vendredi 1er septembre 2023, départ de Beaufort avec voiture attelage dans fourgon et notre fidèle "Aragon" hôte du van,

Arrivés à CHICHE, quelle organisation !!! Accueil au paddock par Philippe, pas de galèretu donnes ton nom, et de suite il te conduit au numéro attribué à ton espace, et quel espace pour mon cheval !!!

Les enregistrements se tiennent à la salle des fêtes où nous sommes accueillis par Maryse et Baptiste

ainsi qu'une ribambelle de bénévoles ; toutes les consignes sont données, ainsi que les cartes et les sympathiques cadeaux de bienvenue.

Orage dans la nuit pour nous inquiéter pour le départ du lendemain, mais DODO quand même.

Le samedi matin 2 septembre, le ciel est dégagé, départ pour la randonnée à notre rythme, très beaux parcours dans les chemins de cette belle région d'élevage, beaucoup de petits étangs tout au long de notre périple. Après une pause sympa, déjeuner dans une vaste prairie mise à disposition par «un paysan boulanger». Apéro gargantuesque offert par la municipalité en présence du Maire (sympa) et des 2 Conseillers départementaux du canton

Très bon déjeuner pris tous ensemble (et non pas un sac de pique-nique remis le matin). Ensuite retour vers CHICHE, après le gué, regroupement avec un club de collectionneurs de voitures anciennes afin de défilé dans le village, C'est là que nous mesurons l'implication d'Equiliberté 79 et de la municipalité, car oui, il y a beaucoup de monde dans le bourg pour applaudir chevaux et voitures anciennes.



Spectacle équestre au bivouac avant dîner de gala avec défilé de CUISSSES DE BŒUF, extraordinaire !!! indescriptible !!! soirée dansante ensuite,



Dimanche 3 septembre 2023

Belle balade en partie boisée, gué, puis pause d'une qualité et d'une originalité rarement vue, puis retour à l'ombre pour le déjeuner au bivouac après 25 kms.

Bravo aux 2 STÉPHANIE, pour la conception des parcours.

Merci à tous les bénévoles pour leurs services, leurs sourires et l'ambiance qu'ils ont su insuffler.

Certes il y a partout de belles randonnées proposées, mais ne pas oublier de s'inscrire à LA VIRÉE.

À l'année prochaine.

Françoise et Claude DAVIAU

"LA VIRÉE de FLO et WILFRIED

Du bonheur : la virée du 79 organisée par des bénévoles pour le plaisir de partager chemins, amitié et passion partagée autour de nos chevaux chéris et de la liberté qu'ils nous donnent. Une virée 2023 qui restera gravée dans les mémoires pour sa bonne humeur et l'altruisme de cette équipe passionnée mais aussi pour la magnifique surprise de deux cuisses de bœufs géantes découpées dans l'art. Nous n'avions jamais vu cela, merci pour ce partage d'un métier trop peu connu et de la dextérité du boucher.

Et puis, merci, merci tout plein, merci pour votre gentillesse, merci pour votre bonne humeur, pour ce travail de fou que vous faites pour nous faire découvrir votre patrimoine et chemins pour notre plus grand plaisir, merci également de nous permettre de nous retrouver, nous tous, cette belle famille d amis équins et puis merci également à Daniel, Chryss et à Patou nos photographes préférés, notre mémoire depuis des années, merci"

Florence et Wilfried CAILLAULT





Rappel et précisions concernant les assurances

EquiLiberté a fait élaborer, depuis de nombreuses années, un contrat groupe permettant à ses adhérents de randonner en toute quiétude, à un tarif préférentiel.

Ce contrat est, essentiellement, un contrat de Responsabilité Civile, c'est-à-dire qu'il couvre les dommages causés par l'assuré individuel ou association à un ou des tiers. De ce fait, les dommages subis par l'assuré, personnellement ou dans ses biens, ne sont pas couverts par ce contrat, sauf pour les assurés individuels ayant souscrit l'Individuelle Accident en cas d'atteintes corporelles. Cependant, les différents assurés étant considérés comme tiers entre eux, les dommages causés par un assuré à un autre assuré sont couverts.

Quelques précisions importantes :

- On est responsable "des choses que l'on a sous sa garde" (art. 1242 du Code Civil) et «d'un animal, ..., pendant qu'il est à son usage, ... que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé» (art. 1243 dudit Code). De ce fait, les dommages causés par ces choses ou cet animal seront couverts par le contrat. À contrario, les dommages subis par ceux-ci ne le seront que si un tiers en est responsable.

Quelques exemples :

- Si un assuré entrepose, chez lui, du matériel ne lui appartenant pas et que celui-ci est endommagé ou volé, seule son assurance «dommages» pourra le couvrir.
- De même, un cavalier qui emprunte un cheval en devient le gardien et, à ce titre, sera couvert pour les dommages causés par le cheval mais pas pour ceux que le cheval subirait.
- Autre cas, un barnum appartenant à une association est endommagé et cause des dégâts au véhicule d'un bénévole ; les dommages au véhicule sont couverts mais pas ceux du barnum.

• En ce qui concerne l'association :

1. Les garanties du contrat lui sont acquises, gratuitement, du simple fait de son adhésion ;
2. Elles couvrent l'association elle-même, mais également ses dirigeants, ses préposés et ses bénévoles ;
3. Les garanties sont soumises à certaines conditions, rappelées à l'article 11.2 du Règlement Intérieur et en page 2 du Bulletin d'Adhésion :
 - a. avoir une activité à dominante équestre ou de protection de la nature, de l'environnement et des chemins ;
 - b. avoir une activité de loisir. Les activités professionnelles et les compétitions sont exclues ;
 - c. mentionner, clairement, son adhésion à EquiLiberté. À défaut, l'association et/ou la manifestation ne sera pas assurée ;
 - d. avoir, au moins, 5 de ses membres adhérents à EquiLiberté pour l'année en cours, sauf dérogation pour la 1ère année d'adhésion ou si moins de 10 adhérents
4. Article 11.3 du Règlement Intérieur : Une manifestation sera assurée par le contrat groupe dès lors qu'elle est organisée sous l'égide d'EquiLiberté (logo EquiLiberté sur bulletins d'inscription, affiches, site Internet, banderoles, etc.).
5. Comme indiqué au paragraphe 2 ci-dessus, ces garanties sont limitées à la Responsabilité Civile.

Pour ces raisons, EquiLiberté a négocié avec l'assureur pour vous proposer des garanties supplémentaires, telles que :

- L'assurance du véhicule d'un adhérent ou un bénévole qui est utilisé pour le service de l'association ou de la fédération, qui a pris effet au 1er octobre 2019 ;
 - L'assurance «Annulation de manifestation», y compris pour cause administrative.
- D'autres garanties pourront être étudiées selon les besoins exprimés par nos adhérents et associations. Toutefois, toutes ces garanties auront un coût qui devra être supporté, directement ou indirectement, par les associations et leurs adhérents.

Ces notions d'assurances sont souvent complexes.

Aussi, n'hésitez pas à nous contacter pour toutes précisions sur ce thème !



Assurez-vous = Rassurez-vous

La couverture des risques de ses adhérents est, depuis longtemps, une préoccupation majeure d'EquiLiberté. C'est pourquoi, outre le contrat groupe qui couvre votre Responsabilité Civile et celle de vos chevaux, nous vous proposons, dorénavant, des polices pour assurer certains de vos dommages.

L'assistance au transport

L'Assistance, lors du transport d'équidés, est une question récurrente, lors de nos rencontres et nos réunions.

Vous l'ignorez, sans doute, mais les contrats d'assurance des véhicules porteurs et/ou tracteurs, ne couvrent que très rarement et, quand c'est le cas, de façon incomplète, ces risques ou sont souvent inefficaces, car ce type d'assistance nécessite un réseau spécifique et des moyens adaptés.

Après d'intenses recherches, nous sommes en mesure de vous proposer des formules qui permettent de prendre en charge :

- soit votre cheval quel que soit le véhicule dans lequel il est transporté,
- soit votre véhicule et les chevaux qu'il transporte, qu'ils vous appartiennent ou non.

L'assurance Van et Remorque

Les avantages d'une assurance indépendante pour votre van sont :

- il est assuré quel que soit le véhicule tracteur ;
- s'il cause des dommages, cela n'aura pas d'influence sur votre bonus ;
- vous pouvez couvrir les dommages subis par le van lui-même et les objets transportés, si vous choisissez l'option "Tous Risques".

L'assurance Mortalité, Invalidité et Frais Vétérinaires

Est-il vraiment indispensable d'ajouter à la peine des soucis financiers ?

De nombreuses options sont à votre disposition pour garantir, au moins partiellement, ces frais souvent exorbitants.

L'assurance Tous Risques Attelage

Quoi de plus rageant que d'accrocher une souche cachée lors d'une promenade en calèche sur un sentier forestier ? En plus, cela peut coûter cher !

Cette garantie ne vous évitera pas de rentrer à pied, s'il y a lieu, mais elle vous permettra une indemnisation, vous évitant de bricoler vous-même la réparation, avec les risques que cela comporte, si vous n'êtes pas professionnel.

Informations complémentaires

Pour plus d'informations sur ces garanties et les modalités de souscription, rendez-vous sur le site www.equiliberte.org, onglet "Adhésion et assurances", rubrique "Nos assurances".

Si vous ne disposez pas de connexion Internet, vous pouvez demander ces informations par courrier, en précisant vos nom, prénom, adresse complète et la ou les garanties désirées à :

Rémy Guillon, Assurances EquiLiberté, 91 rue Chanzy, 24000 PÉRIGUEUX.



Équitation et Responsabilité

"Le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé" Article 1243 du Code Civil.

Si vous êtes propriétaire ou gardien (*) d'un équidé (cheval, poney, âne, mulet, zèbre), vous êtes responsable des dommages qu'il peut causer à un (ou des) tiers :

1° Lorsque vous l'utilisez, qu'il soit monté, attelé ou, même, mené en main (de l'écurie au pré, par exemple) ;

2° Lorsque vous ne l'utilisez pas, s'il s'échappe d'un pré ou d'un paddock (par exemple).

Vous devrez, donc, indemniser la victime de tous ses préjudices et, en cas de lésions corporelles, cela peut atteindre des sommes très conséquentes (plusieurs centaines de milliers d'euros !). En effet, de plus en plus souvent, les organismes sociaux demandent au responsable, le remboursement de tout ou partie des frais occasionnés. Notamment, ils se portent presque systématiquement partie civile, s'il y a un procès. Aussi, ne comptez pas trop sur le fait que la victime est un ami ou un adhérent de votre association ; on ne lui demandera pas son avis pour les poursuites !.

La solution ? Voir, par ailleurs, l'article "Équitation et Assurances"

(*) À savoir ! Le gardien est celui qui a un pouvoir d'usage, de contrôle et de direction (Cour de cassation).



Si vous conduisez un équidé de l'écurie au pré (par exemple) pour le compte d'un parent ou d'un ami, sans que vous en tiriez une utilité quelconque (usage), c'est le propriétaire qui en reste le «gardien», donc le responsable. En cas de dommages causés par l'équidé à un tiers, y compris vous-même, ce sera son assurance qui sera sollicitée.

Rendez-lui un grand service en vérifiant, avec lui, qu'il est bien assuré !

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le responsable du Pôle Assurances :

Rémy GUILLON au 06 71 07 90 98 ou par mail r.guillon@equiliberte.org



Daniel Dubois

HUSSE

Une approche complète pour la santé équine :
l'association du vermifuge et du draineur hépatique
de chez Husse France.

La santé des chevaux est une préoccupation majeure pour tout propriétaire équin. Pour maintenir nos amis équins en bonne santé, il est essentiel de prendre en compte leur bien-être interne, notamment en ce qui concerne la gestion des parasites internes et la santé de leur système hépatique. Dans cet article, nous explorerons l'association prometteuse entre le vermifuge pour cheval Husse Vermi Minus et le draineur hépatique Hepatic de chez Husse France, offrant une approche complète pour maintenir la santé globale des chevaux.

Combattre les parasites internes avec la gamme Vermi Minus de chez Husse

Les parasites intestinaux, comme les vers, peuvent nuire à la santé de votre cheval, allant jusqu'à causer des complications graves.

La gamme antiparasitaire à large spectre Vermi Minus contribue à rétablir un bon équilibre intestinal.

Ces vermifuges sont formulés avec des ingrédients naturels et ciblés pour éliminer les vers en sans perturber le système gastro-intestinal du cheval.

Soutenir le foie avec Husse Hepatic Plus de chez Husse

Le foie est essentiel pour de nombreuses fonctions, y compris la digestion et la détoxification. Des traitements comme les vermifuges peuvent surcharger le foie, nécessitant un soutien supplémentaire. Hepatic Plus est formulé pour soutenir le foie, aidant à éliminer les toxines et à améliorer la digestion globale.

Quels sont les avantages de l'association Vermi Minus - Hepatic ?

L'utilisation conjointe de Vermi Minus pour le traitement antiparasitaire et de Hepatic Plus pour le soutien hépatique permet d'améliorer la santé générale de votre cheval.

Le vermifuge permet de réduire la surcharge parasitaire et le draineur hépatique aide le foie à mieux traiter et à éliminer les toxines de l'organisme pour une meilleure santé gastro-intestinale.

Pour résumer, cette association :

- Protège votre cheval des parasites internes
- Soutien la fonction hépatique
- Aide à éliminer les toxines de l'organisme
- Peut aider à prévenir les problèmes de santé tels que la diarrhée, la perte de poids et la faiblesse liés au traitement antiparasitaire



Conclusion

L'utilisation de ces deux produits de manière coordonnée offre des avantages synergiques. Un cheval dont le système gastro-intestinal est débarrassé des parasites et dont le foie fonctionne bien est susceptible de présenter une meilleure santé globale, une amélioration de l'état physique et une performance accrue.

Pour toute question :

<https://www.husse.fr/conseils-chien-chat-cheval/>



Remise de 10% sur la gamme équine
pour les adhérents
sur présentation de la carte



Nos partenaires

